

# Diplôme d'Etat Infirmier en pratique avancée en santé



ECTS  
120 crédits



Durée  
2 ans



Composante  
UFR Médecine



Langue(s)  
d'enseignement  
Français

## Présentation



Défini par le  Décret n°2018-629 du 18 juillet 2018, le Diplôme d'État d'Infirmier en Pratique Avancée (IPA) est délivré par les universités accréditées et confère le grade universitaire de master. Elle vise à former des auxiliaires médicaux aux compétences élargies et d'accompagner la mise en œuvre de nouvelles modalités d'exercice. Les finalités de la formation d'IPA sont d'apporter une réponse aux tensions de démographie médicale et d'améliorer les problèmes d'accès aux soins, de contenir l'augmentation des coûts de santé, d'améliorer les perspectives de carrière des professions paramédicales, d'adapter la réponse à l'évolution de la demande de soins et de promouvoir la qualité des soins.

L'infirmier en pratique avancée exercera dans une forme innovante de travail interprofessionnel. En acquérant des compétences relevant du champ médical, il suivra des patients qui lui auront été confiés par un médecin, avec son accord et celui de ces patients. Il verra régulièrement ceux-ci pour le suivi de leurs pathologies, en fonction des conditions prévues par l'équipe. Il discutera du cas des patients lors

des temps d'échange, de coordination et de concertation réguliers organisés avec l'équipe. Il reviendra vers le médecin lorsque les limites de son champ de compétences seront atteintes ou lorsqu'il repèrera une dégradation de l'état de santé d'un patient.

Les quatre universités sièges d'une UFR de Médecine de la Région Auvergne Rhône-Alpes ont entrepris une démarche de co-accréditation pour délivrer une formation d'IPA commune sur le territoire. Il s'agit de :

- l'Université Grenoble Alpes, UFR de Médecine assurant la coordination de la mention 1 intitulée « *Pathologies chroniques stabilisées : prévention et poly-pathologies courantes en soins primaires* » et de l'UE Santé Publique
- l'Université Jean-Monet (Saint-Etienne), UFR de Médecine Jacques Lisfranc, assurant la coordination de la formation et la coordination de la mention 2 intitulée « *Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale* »
- Université Lyon 1, Faculté de Médecine Lyon-Est et Faculté de Médecine Lyon-Sud Charles Mérieux assurant la coordination de la mention 3 intitulée « *Oncologie et hémato-oncologie* » et de l'UE Recherche clinique
- l'Université Clermont Auvergne, UFR de Médecine et des Professions Paramédicales assurant la coordination de la mention 4 intitulée *Santé mentale et psychiatrique*

La première année de la mention Pratiques avancées du diplôme d'État permet aux apprenants d'acquérir :

- Des bases fondamentales, transversales intégrant l'épistémologie des sciences infirmières et communes à

toutes les spécialités médicales citées dans le décret relatif aux IPA, et ce au travers de deux semestres communs

- Des bases épidémiologiques, éthiques, de principe de mise en œuvre d'une recherche clinique, de lecture et rédaction de mémoires scientifiques et d'anglais médical. Le premier semestre comporte des enseignements théoriques

Le deuxième semestre du DE est conçu en alternance permettant d'associer la formation théorique et le stage pratique. Ainsi, le stage de 8 semaines en fin de première année permettra aux apprenants de se confronter aux situations cliniques nouvelles à travers l'observation des gestes, des pratiques, et d'un périmètre de métiers nouveaux sous la responsabilité et la supervision des tuteurs professionnels. Le choix du sujet et du lieu de stage est fonction de la mention envisagée et du projet professionnel de chaque apprenant.

## Compétences

Les compétences visées par le DE d'IPA et définies par l'Arrêté du 18 juillet 2018 sont de :

- Évaluer l'état de santé de patients en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées
- Définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé
- Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique
- Organiser les parcours de soins et de santé de patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés
- Mettre en place et conduire des actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles en exerçant un leadership clinique
- Rechercher, analyser et produire des données professionnelles et scientifiques

## Organisation

## Admission

## Conditions d'admission

- 1<sup>re</sup> année : Être titulaire du DE d'Infirmier ou justifier d'une ancienneté de trois ans dans l'exercice professionnel infirmier
- 2<sup>e</sup> année : Avoir validé la première année du DE IPA, être titulaire du DE IPA mais souhaitant changer de domaine d'intervention ou par le biais du dispositif de la Validation des Acquis Professionnels (VAP)

## Candidature

Les étudiants sont candidats et s'inscrivent dans l'université la plus proche de leur domicile. Le dossier de candidature contient :

- Pièces obligatoires : pièce d'identité, lettre de motivation, décrivant le projet professionnel (l'objet de la lettre devra informer clairement la mention sélectionnée), copie du diplôme d'Etat d'infirmier, curriculum vitae
- Pièces facultatives : lettre de soutien d'un (ou de plusieurs) responsable(s) à télécharger à la suite de la lettre de motivation, justificatif(s) d'une ancienneté d'au moins trois ans dans l'exercice professionnel infirmier, justificatif d'inscription au conseil national de l'ordre

L'étude du dossier de candidature est réalisée par un jury constitué :

- D'un enseignant universitaire et d'un formateur IFSI pour chaque ville universitaire
- Du président de jury (le responsable régional de la formation ou son représentant).

Les critères d'admission et de classement des candidatures sont :

- La motivation et le projet professionnel du candidat
- Le parcours professionnel et les formations complémentaires suivies
- Les travaux et missions accomplis

**Candidatures** : du 05 avril 2021 au 21 avril 2021

## Public cible

La formation d'IPA s'adresse à des étudiants titulaires du diplôme d'Etat d'infirmier, assorti d'une expérience de trois années.

## Et après

### Les + de la formation

La formation d'IPA est ouverte à compter de l'année universitaire 2019-2020, sous réserve de l'accréditation du diplôme par le Ministère. Elle est organisée en quatre semestres validés par l'obtention de 120 ECTS. Les deux premiers semestres de la formation correspondent à un tronc commun d'enseignement. A l'issue du deuxième semestre, les étudiants confirment le choix de leur mention, qui fait l'objet d'enseignements spécifiques des troisième et quatrième semestres.

Les enseignements sont organisés sous forme d'unités d'enseignement (UE) articulées entre elles en cohérence avec les objectifs de la formation et les compétences à acquérir décrits dans le référentiel de formation. Les UE sont mutualisées entre les quatre universités de la Région Auvergne Rhône-Alpes délivrant la formation d'IPA. L'ensemble de la formation repose sur des modalités de pédagogie inversée, incluant un enseignement dématérialisé à distance et quatre regroupements régionaux sous forme de séminaires d'enseignement présentiels obligatoires sur site. Les séminaires d'enseignement présentiels durent chacun 4 à 5 jours et ont lieu à Saint-Etienne et Clermont-Ferrand au semestre 1, à Lyon et Grenoble au semestre 2. Les étudiants participent à tous les séminaires quelle que soit l'université dans laquelle ils sont inscrits. Au semestre 3, les étudiants suivent un séminaire d'enseignement présentiel dans la ville qui coordonne la mention dans laquelle ils sont inscrits, quelle que soit l'université dont ils relèvent.

Chaque UE de la formation théorique est délivrée selon une séquence pédagogique, comportant successivement, selon les cas :

- Un auto-apprentissage par la visualisation de cours numérisés sur une plateforme pédagogique

- Une auto-évaluation sous forme d'une épreuve dématérialisée réalisée sur une plateforme docimologique
- La formulation en ligne de questions sur la plateforme pédagogique
- La restitution au cours de séances plénières d'enseignement présentiel interactif (SEPI) et de séances d'apprentissage par problèmes (APP) en sous-groupes avec l'enseignant
- Une épreuve de contrôle continu dématérialisée sur tablette numérique, sous forme de questions isolées à contenu enrichi (vignettes cliniques), de tests de concordance de scripts, et/ou de dossiers cliniques progressifs transversaux

## Infos pratiques

### Contacts

#### Responsable pédagogique

Pr. Sophie BLAISE

#### Responsable pédagogique

Pr. Sandrine LABLANCHE

#### Secrétariat de scolarité

Marine MEA

☎ 04 57 04 12 98

✉ [scolarite-ipa@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:scolarite-ipa@univ-grenoble-alpes.fr)

### Lieu(x) ville

📍 Grenoble

### Campus

🏠 Grenoble - La Tronche domaine de la Merci

# Programme

## Spécificités du programme

Les enseignements du tronc commun sont dispensés aux 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et partiellement au 3<sup>e</sup> semestre. Les enseignements spécifiques des mentions sont dispensés aux 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> semestres.

Les objectifs pédagogiques et les contenus de la formation sont décrits dans le référentiel de formation (Annexe II de l'Arrêté [du 18 juillet 2018](#)). Chaque UE donne lieu à une valorisation en ECTS. Un ECTS correspond à 25 à 30 heures de travail effectué par l'étudiant (présentiel et travail personnel), la répartition horaire entre présentiel et travail personnel devant être adaptée à chaque type d'enseignement (cours, TP, ED, stage etc)

### 1re année

#### Semestre 1

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE Clinique	UE				15 crédits
UE Sciences infirmières et pratique avancée	UE				6 crédits
UE Responsabilité, éthique, législation, déontologie	UE				3 crédits
UE Langue vivante	UE				3 crédits
UE Méthodes de travail	UE				3 crédits

#### Semestre 2

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE Clinique	UE				6 crédits
UE Formation et analyse des pratiques professionnelles	UE				6 crédits
UE Santé publique	UE				6 crédits
UE Recherche	UE				6 crédits
UE Stage 1	UE				6 crédits

### 2e année

#### Semestre 3

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE Recherche	UE				3 crédits

UE Langue vivante	UE	3 crédits
UE Bases fondamentales	UE	6 crédits
UE Clinique	UE	14 crédits
UE Parcours de santé	UE	4 crédits

## Semestre 4

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE Stage 2	UE				24 crédits
UE Mémoire	UE				6 crédits